

espérances de monseigneur de Nicolet se réaliseront, et en même temps, qu'on rendra justice aux électeurs de trois ou quatre comtés importants de la rive sud du Saint-Laurent.

**M. BOISVERT:** M. l'Orateur, c'est avec plaisir que je me lève en ce moment pour secondar la motion que vient de présenter l'honorable député de Lotbinière (M. Rinfret). C'est aussi avec plaisir que je vois cet honorable monsieur prendre un si vif intérêt à ce chemin de fer afin d'en hâter l'achèvement le plus tôt possible, et cela dans l'intérêt des habitants de la rive sud par où devra passer ce chemin de fer. Vous savez sans doute, M. l'Orateur, combien les habitants des paroisses de la rive sud sont isolés à cause de l'absence de chemins de fer. Et nous, spécialement, citoyens de la ville de Nicolet, qui avons le grand avantage et le bonheur de posséder dans le sein de notre ville le siège épiscopal du diocèse de Nicolet; qui avons de plus un grand séminaire où un grand nombre d'élèves des différentes paroisses qui nous environnent et même des Etats-Unis, viennent faire leur cours d'études classiques; sans compter plusieurs autres maisons d'éducation religieuse, où les élèves reçoivent avec avantage une éducation très soignée.

Pour la ville de Nicolet, enfin, qui possède un grand nombre de moulins et de manufactures, donnant du travail à un nombre considérable d'ouvriers, cette question de chemin de fer est très importante.

Pour les raisons ci-dessus, M. l'Orateur, et pour plusieurs autres qu'il me serait trop long d'énumérer ici, un grand nombre de personnes sont forcés de venir à Nicolet presque tous les jours de l'année, et c'est avec peine que je dois dire qu'on y arrive très difficilement, soit par eau soit par terre. D'ailleurs les honorables ministres des travaux publics (sir Hector Langevin) et de la milice (sir A. P. Caron), en connaissent quelque chose, par la visite qu'ils nous ont faite le 6 septembre dernier, quand Nicolet avait l'honneur de les recevoir. Ils doivent très bien se rappeler qu'ils ont failli périr dans l'embouchure de la rivière Nicolet.

Eh bien ! pour ces diverses raisons, M. l'Orateur, j'espère que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour faire achever bientôt cette ligne de chemin de fer qui devra être des plus avantageuses pour les habitants de la rive sud, par où devra passer ce chemin, comme pour le commerce en général, et aussi pour le gouvernement. En effet, cette ligne devant se rallier au chemin de fer Intercolonial, et par là augmenter le commerce, et les revenus de ce dernier chemin devront nécessairement augmenter.

Je termine ces quelques remarques en me flattant de l'espoir que je verrai prochainement ce chemin de fer terminé.

**Sir HECTOR LANGEVIN:** M. l'Orateur, je ne veux pas laisser sans réponse, les observations qui viennent d'être faites par les deux honorables députés qui ont proposé et secondé cette motion. Je profiterai de l'occasion pour féliciter mon honorable ami, le député de Nicolet (M. Boisvert), sur son discours d'ouverture. Je suis certain que nous l'entendrons plus d'une fois durant la session.

L'honorable député de Lotbinière (M. Rinfret) a fait allusion à un discours que j'ai fait cet automne, quand je suis allé à Nicolet. L'honorable député sait parfaitement que les discours tels que rapportés par les journaux ne sont jamais complets, et par conséquent il ne devra pas mettre à mon crédit—ou à mon débit—le discours tel que rapporté. Quant à la lettre si flatteuse que Mgr. de Nicolet a eu la bonté de m'envoyer à cette époque, il n'y a pas de doute que monseigneur a fait allusion non-seulement à la rivière de Nicolet, c'est-à-dire aux travaux qui y ont été faits par le gouvernement, mais encore au chemin de fer, et dans les remarques que j'ai faites, je n'ai pas manqué de parler des deux entreprises.

L'honorable député sait que depuis plusieurs années déjà, il y a eu des octrois de faits par le gouvernement,—et à la

**M. RINFRET.**

demande du gouvernement,—pour faire des travaux sur la rivière Nicolet, et surtout pour en faire un havre de refuge. Lorsque ce havre sera complété nous aurons là un ouvrage de grande utilité.

Quant au chemin de fer, l'honorable député n'ignore pas qu'il y a eu plusieurs octrois de faits pour la partie du chemin qui a été construite. Il sait, en outre, qu'il y a encore, à l'heure qu'il est, des octrois qui sont disponibles pour conduire le chemin jusqu'à Saint-Grégoire, sur l'embranchement d'Arthabaska. Ces octrois sont, actuellement, employés par les entrepreneurs pour continuer les travaux. A mesure que ces travaux seront finis, conformément à la loi, les octrois seront payés.

L'honorable député a fait allusion au prolongement de cette ligne. Il doit savoir que Londres ne s'est pas bâti dans une journée, et qu'il faut nécessairement donner un peu de temps pour conduire le chemin jusqu'à sa fin, probablement jusqu'à la Chaudière ou jusqu'à la station de l'Intercolonial, à Lévis. Mais, pour cette partie-là, je ne puis pas engager la foi du gouvernement, parce que cette question sera soumise au Conseil en temps et lieu. Toutefois, l'honorable député doit voir que le gouvernement n'a pas perdu de vue l'opportunité de doter de travaux publics et de chemins de fer cette partie du pays, qui n'en avait pas, comme les comtés de Yamaska et Nicolet.

L'honorable député a parfaitement raison de vouloir faire ouvrir cette partie du pays par des voies ferrées, et je suis convaincu qu'avec un peu de temps on arrivera jusqu'au terminus de ce chemin. Je n'ai pas d'objection à ce que cette motion soit accordée.

**M. PRÉFONTAINE:** M. l'Orateur, avec la permission de la Chambre, j'ajouterai un mot aux remarques qui ont été faites au sujet de la construction du chemin de fer le "Grand Oriental," par les honorables députés de Lotbinière (M. Rinfret) et de Nicolet (M. Boisvert).

Je représente moi-même un comté qui est intéressé autant qu'il est possible de l'être à l'extension de ce chemin de fer, c'est-à-dire au raccordement des différents bouts qui sont actuellement construits ou en construction. Il faut bien remarquer qu'il y a déjà 45 milles de ce chemin de construits, c'est-à-dire le chemin de fer de Montréal et Sorel, qui s'étend depuis Saint-Lambert jusqu'à Sorel. Ces 45 milles ne sont pas en opération actuellement parce que la compagnie n'a pas eu l'aide qu'elle avait le droit d'attendre du gouvernement fédéral. Je ne dis pas cela pour critiquer en aucune manière les œuvres du gouvernement, mais il est une chose bien certaine, c'est que cette compagnie n'a obtenu jusqu'à aujourd'hui du gouvernement du Canada qu'une somme de \$70,000, lorsque à la session de la législature locale l'année dernière, le gouvernement donnait un subside de \$112,000. Je suis convaincu que si le gouvernement fédéral remplissait sa promesse,—car il me semble qu'une promesse a été faite dans le temps,—si une somme additionnelle de \$70,000 était donnée, une grande partie du Grand Oriental serait actuellement en opération.

Maintenant, l'importance de continuer cette ligne de chemin de fer saute aux yeux de tout le monde. Cette partie du pays a certainement été négligée. Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, je n'ai pas l'intention de critiquer le gouvernement, mais le temps est arrivé de mettre cette région en communication avec les grands centres. Il y a là sept comtés agricoles très riches, qui tous contiennent des villages assez populeux, même des villes telles que Sorel, Nicolet, Saint-Ours, et d'autres dont les noms m'échappent, et tous ces petits centres sont privés de communication pendant l'hiver avec les grands centres comme Québec et Montréal. L'avantage que la construction de ce chemin de fer pourrait avoir pour l'Intercolonial est évident pour tout le monde. L'Intercolonial nous coûte des sommes considérables tous les ans, et je suis persuadé que si ce chemin de fer pouvait prendre une voie courte pour arriver à